

Notre département : le Nord

1

Le département

Un département est un territoire plus vaste qu'une commune : il regroupe plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de communes. Le Loiret compte 334 communes. Chaque département est identifié par : - un nom (Loiret), généralement celui d'une rivière ou d'une montagne, - un numéro (les deux premiers chiffres du code postal des communes qui le composent : le 45).

2

Panneau d'entrée dans le département du Nord



3

Le conseil général

Les habitants sont responsables de leur département. Ils élisent des conseillers généraux pour les représenter et s'occuper des affaires quotidiennes. Ceux-ci s'occupent notamment :

- des collèges (construction, entretien, cantine...)
- des routes et des transports
- des musées, des monuments
- de l'aide aux personnes en difficulté.

4

La préfecture

Dans chaque département, le président de la République nomme un préfet.

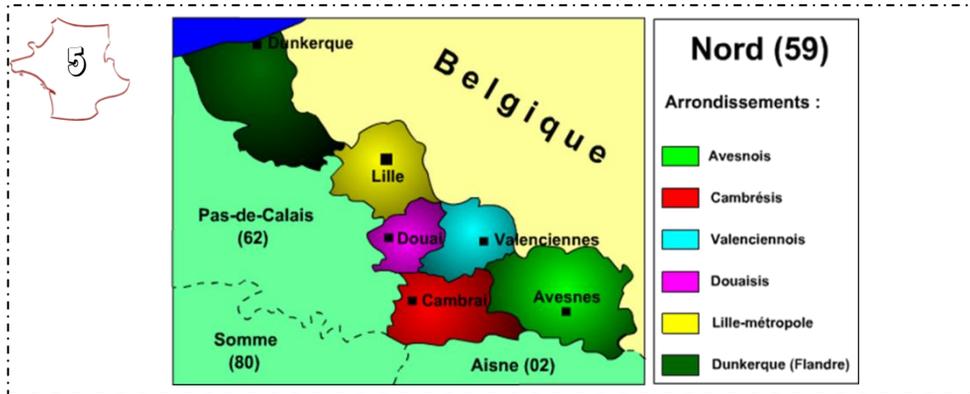
Celui-ci le représente et ses services, qui se trouvent à la préfecture, doivent notamment :

- maintenir l'ordre
- assurer la sécurité des habitants
- organiser les élections
- délivrer des passeports, les permis de construire...

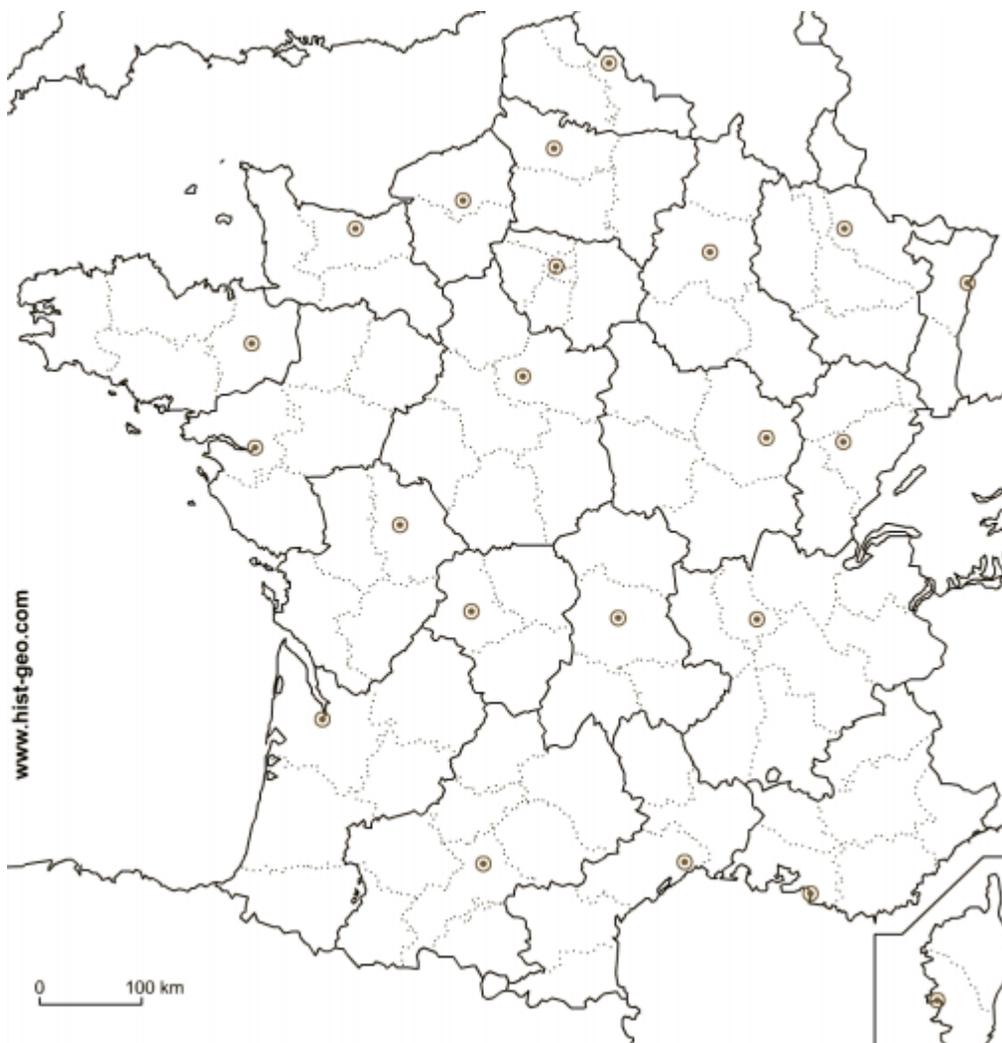
La préfecture de notre département est Lille.



Notre département : le Nord



1-Colorie en rouge ton département





Notre département : le Nord

2- Comment s'appelle le département où tu habites? Quel est son numéro ?

3- Quel est le nom de la préfecture du Nord ?

4- Explique à quoi sert le conseil général.

Notre département : le Nord

Administration	
Pays	 France
Région	Nord-Pas-de-Calais
Création du département	4 mars 1790
Chef-lieu (Préfecture)	Lille
Sous-préfecture(s)	Avesnes-sur-Helpe Cambrai Douai Dunkerque Valenciennes
Président du conseil général	Patrick Kanner
Préfet	Dominique Bur
Code Insee	59
Code ISO 3166-2	FR-59
Démographie	
Population	2 576 770 <u>hab.</u> (2010)
Densité	449 hab./km ²
Géographie	
Superficie	5 743 km ²

5- Observe ce document et réponds aux questions

a- Combien y a-t-il d'habitants dans le Nord?

b-Comment se nomme le préfet ?

c- Quelle est la superficie du Nord ?

d- De quelle région fait partie le département du Nord?

Notre département : le Nord

1. Le département:

Un département est un ensemble de communes dirigé par un conseil général. Notre département s'appelle le Nord et il comporte 650 communes.

2- La préfecture, le conseil général :

Le préfet est nommé par le président de la République et travaille au service du département (maintien de l'ordre, organisation des élections...). Le conseil général permet d'organiser la vie du département et gère les affaires quotidiennes (routes, transports, gestion des musées...).

La préfecture et le conseil général se trouvent à Lille, chef-lieu de notre département.

Lexique

Préfet : personne nommée par le gouvernement pour le représenter dans un département.

Conseil général : ensemble de conseillers généraux élus pour organiser et gérer la vie du département.